

6 Actualité

Les laboratoires d'hydrobiologie des DREAL

Rencontre avec Alban Gerbault, technicien et Jean-Pierre Cabaret, responsable du laboratoire d'hydrobiologie - Service « Eau, Sous-sol » - DRIEE Ile- de-France

Le 31 décembre 2012, une circulaire relative à l'organisation et aux missions des laboratoires d'hydrobiologie en DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a été publiée. Cette circulaire définit l'organisation et les missions de ces laboratoires. L'objectif étant de conforter la compétence hydrobiologie (macro-invertébrés, diatomées, phytoplancton, macrophytes dans les cours d'eau et les plans d'eau) dans les services de l'État pour appuyer la mise en œuvre des politiques de l'eau et répondre aux objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau.

« C'est en 2010 que les services de l'État ont commencé à se mobiliser contre la fermeture des laboratoires et qu'une réflexion sur leur devenir débute, pilotée par le Ministère » raconte Alban Gerbault. Un groupe de travail est, en effet, constitué cette année là, avec deux agences de l'eau, de deux directions de DREAL, d'un chef de service Eau, de l'Onema et d'un animateur du groupe national qualité des eaux (GNQE). Le scénario retenu est celui permettant d'avoir un réseau de laboratoires sur l'ensemble du territoire avec une taille optimum, c'est-à-dire pas trop petite pour éviter les surcoûts et suffisamment grande pour couvrir un territoire correctement dimensionné et pouvoir agir efficacement sur le terrain en prenant en compte les contraintes de déplacements, la diversité des milieux à appréhender, etc. Ainsi, le réseau des laboratoires passe de 21 à 17 avec des regroupements territoriaux. Par exemple, Haute et Basse-Normandie fusionnent, les départements du Nord-Pas-de-Calais, des Ardennes et de la Marne rejoignent la région Picardie, l'Aube s'allie avec l'Ile-de-France, etc. Huit laboratoires référents sur 17 auront des compétences plus pointues et viendront en appui des autres laboratoires. Enfin, comme le rappelle Jean-Pierre Cabaret, « la question des moyens humains était également essentielle dans la réorganisation ; il s'agissait a minima de maintenir le nombre d'équivalent temps pleins (ETP) global. A la DRIEE, nous avons la chance de disposer avec cette réorganisation d'un ETP supplémentaire ».

Mieux assurer la surveillance des milieux

« En tant que service déconcentré devant mettre en œuvre la politique de l'eau au niveau local, il était important de conforter les laboratoires pour conserver notre niveau de connaissance du milieu aquatique et notre expertise de terrain » explique Jean-Pierre Cabaret. Les données « hydrobiologie » sont de la compétence des DREAL comme l'a énoncé le SNDE. Cette



Prélèvement en rivière

compétence de production et qualification de la donnée, de mise au point des méthodes et outils en hydrobiologie liée aux impératifs de la DCE et la valorisation des données de l'état écologique des masses d'eau est indispensable pour la mise en œuvre de la DCE. « Perdre cette compétence revient à mettre en péril la qualité de la donnée produite » poursuit Alban Gerbault. De meilleures connaissances et une expertise interne aux services de l'État sont un gain de temps et de moyens ainsi qu'un gage d'efficacité sur l'ensemble du dispositif de production des données, du prélèvement jusqu'à la valorisation.

Uniformiser les compétences des laboratoires, renforcer l'expertise sur l'ensemble du territoire, tels sont les éléments qui permettront à la France d'assurer la surveillance des milieux aquatiques et donc d'appliquer la DCE. Cette réorganisation se met en place progressivement et un suivi régulier est demandé par le Ministère de l'environnement.

• **Contacts :** alban.gerbault@developpement-durable.gouv.fr
jean-pierre.cabaret@developpement-durable.gouv.fr
<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

L'OBSERVATOIRE NATIONAL DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Des outils efficaces pour les collectivités et les usagers

Ouvert en novembre 2009, l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement est en ligne sur www.services.eaufrance.fr. Aujourd'hui, la plupart des usagers peuvent accéder aux informations relatives soit à leur service d'eau potable soit à leur service d'assainissement collectif. En 3 ans, l'Observatoire a évolué pour devenir un véritable outil au service des collectivités locales et des usagers.



Bernard Le Guennec - Onema

Station d'épuration à Mamoudzou - Mayotte

L'Observatoire national est alimenté par les indicateurs réglementaires qui servent à réaliser le rapport sur la performance et la qualité du service (RPQS) et traduisent le contexte et la performance de gestion des services. Ces indicateurs sont de plusieurs natures : non seulement ils caractérisent et décrivent un service d'eau et d'assainissement (missions, prix du service, linéaire de réseau, nombre d'abonnés desservis, mode de gestion, etc.) mais ils évaluent également la performance du service (conformité de l'eau distribuée, estimation des fuites, connaissance et gestion des réseaux, niveau d'endettement, etc.).

Projet ambitieux et de grande ampleur, l'Observatoire bénéficie d'un dispositif d'assistance au niveau local assuré par les DDT(M) – directions départementales des territoires et de la mer – pour permettre aux collectivités de produire des

données de bonne qualité et les aider dans la saisie des informations. Pour le Forum mondial de l'eau à Marseille en mars 2012, les services de l'État ont été mobilisés pour la collecte et le contrôle des données permettant ainsi en 2012 à 78 % de la population nationale d'accéder à leurs données 2009 en eau potable et à 70 % à leurs données 2009 en assainissement.

Depuis son ouverture, l'Observatoire est en évolution constante et propose de plus en plus d'outils pour simplifier les démarches des collectivités locales et les aider à piloter leurs services. Il facilite également l'accès aux données pour tous les usagers. Enfin, il met à disposition des synthèses de données comme le premier rapport publié à l'occasion du Forum mondial de l'eau, sur l'organisation, la gestion patrimoniale et le prix des services publics d'eau et d'assainissement en France.

Au salon des maires de novembre 2012, l'Observatoire a proposé, un comparateur inter-services permettant à chaque service d'eau ou d'assainissement, de comparer ses données (indicateurs, variables principales et quelques ratios) avec celles d'autres services (4 au maximum).

Depuis mars 2013, sont proposés de nouveaux outils : tableau récapitulatif des indicateurs, positionnement statistique du service, graphiques interannuels, modèle de télé-RPQS enrichi avec des graphiques, description améliorée des ouvrages d'épuration. Enfin, un simulateur de conformité au rendement seuil d'eau potable prévu par le décret fuites de janvier 2012 est également proposé aux collectivités. Fin 2013, le site web, doté d'une nouvelle ergonomie pour la consultation des données, verra également le jour.

• **Contact :** eric.brejoux@onema.fr
<http://www.services.eaufrance.fr>

Les différents outils mis à disposition

- l'application mobile de l'Observatoire : en se connectant via le mobile à <http://www.services.eaufrance.fr/mobile>, ou en scannant le code QR ci-contre, chaque internaute accède aux indicateurs annuels des services d'eau et d'assainissement soit en choisissant sa commune soit en se géolocalisant ;
- le Télé RPQS : les collectivités peuvent produire leur rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) à partir de la saisie de leurs données ;
- la carte interactive des prix de l'eau : l'internaute peut en cliquant sur la carte de France visualiser par commune le prix de l'eau global, le prix de l'eau potable et le prix de l'assainissement.



Parole à



Claire Jouve

Chef de projet de l'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement Onema

« Un outil avant tout de simplification pour les collectivités locales ! »

Arrivée en mars 2013 à l'Onema pour travailler sur le projet de l'Observatoire, Claire Jouve était responsable SISPEA (système d'information des services publics d'eau et d'assainissement) à la DTT de Saône-et-Loire.

Res'Eau Quelles sont vos principales missions ?

C. J. Mon rôle est à la fois de faciliter les relations entre l'Onema et les DDT sur le projet Sispea et aussi de développer nos relations avec les collectivités locales. Ce rôle d'interface et de facilitateur passe par une présence auprès des DDT, par la création d'outils de communication et d'information à destination des collectivités locales mais également par une vraie disponibilité aux côtés de tous ces acteurs. Je suis également en charge du suivi des marchés relatifs au développement et à la maintenance de la base de données et de l'interface web. Enfin, je pilote le groupe des utilisateurs de Sispea.

Res'Eau En quoi consiste ce rôle d'interface avec les DDT ?

C. J. Les DDT, chacune pour son département, mettent à jour le référentiel des services et assistent les collectivités locales pour la saisie de leurs données. Ayant la connaissance des collectivités locales, elles ont constitué avec elles un réseau et se font le relais de leurs difficultés ou questions. Les échanges entre l'Onema et les DDT sont donc essentiels pour favoriser la proximité, faire avancer le projet, exercer une veille, remonter les problèmes du terrain ou les dysfonctionnements. C'est ainsi que nous sommes fréquemment alertés sur des « particularités réglementaires » que l'on retrouve sur le terrain. Pour ne pas être déconnectée du terrain, je prévois 2 déplacements par an dans les 5 secteurs géographiques. Ces secteurs regroupent les DDT sous l'impulsion d'un animateur inter-régional (lui-même responsable Sispea en DDT), tout en animant son inter-région à hauteur de 30% de son temps). Ces réunions nous facilitent le dialogue.

Res'Eau Comptez-vous développer d'autres partenariats pour améliorer la base de données ?

C. J. Une de nos prochaines étapes est de développer des partenariats avec les conseils généraux mais aussi entre les DDT et les conseils généraux. Un autre chantier est de pérenniser des formations mises en place avec les conseils généraux et le CNFPT sur les services publics d'eau et d'assainissement, le RPQS, etc.

Res'Eau Pour vous, que représente l'Observatoire ?

C. J. Pour moi, l'Observatoire est avant tout un outil de simplification administrative au service des collectivités locales. Il leur donne accès à des informations et des données nécessaires à la gestion de leurs services (synthèses, graphiques) mais aussi à des outils faciles d'utilisation comme le téléRPQS. J'espère qu'à terme, il deviendra aussi un outil de collecte de plus en plus performant, plébiscité par tous les acteurs, afin de ne plus avoir à faire remplir de multiples enquêtes chronophages aux collectivités.

• Contact : claire.jouve@onema.fr



Evelyne Chenebaud

Mission Gestion Délégation Services Publics

Direction départementale des territoires de Maine-et-Loire

Le département du Maine-et-Loire dispose de 48 services d'eau potable, de 239 services

en charge de l'assainissement collectif et de 41 services en charge de l'assainissement non collectif.

Res'Eau En quoi consiste votre mission de gestion de délégation de services publics ?

E. C. Nous assurons le suivi des services qui nous le demandent en mettant à leur disposition notre expertise technique et financière. Notre mission consiste à assister et conseiller les collectivités locales dans le choix d'un délégataire de service public (procédure Loi Sapin), dans la réalisation de leur rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) et le rapport d'expertise, plus complet que le RPQS. Nous assurons également une aide administrative par téléphone. Nous disposons dans toutes les DDT, d'un logiciel appelé GSP qui permet de constituer notre base de données départementale sur les services publics d'eau et d'assainissement. Nous alimentons également cette base avec nos connaissances de ces services en Maine-et-Loire (évolution du nombre d'abonnés, changement des périmètres de compétences, augmentation du prix de l'eau, etc.).

Res'Eau Quel est le lien avec l'Observatoire des services publics d'eau et d'assainissement ?

E. C. Nous utilisons l'outil GSP pour transmettre chaque année le référentiel des services d'eau et d'assainissement sur le site de l'Observatoire. Ce référentiel contient des informations relatives aux services du Maine-et-Loire : les EPCI, les communes, les modes de gestion, les ouvrages points de prélèvement d'eau, stations d'épuration...). Il est ensuite alimenté par les collectivités qui complètent les indicateurs et les données qui servent à produire leur RPQS. C'est donc le logiciel GSP qui sert à faire le lien entre notre base de données et celle de l'Observatoire. Afin de faire remonter le plus de données possibles dans la base de l'Observatoire, nous pouvons, si les collectivités locales nous ont mandatés dans le cadre de nos missions GSP, saisir leurs données sur le site Sispea pour leur compte. Nous faisons également ce que nous appelons « des remontées en masse » des données collectées à partir des RPQS transmis au contrôle de légalité. Aujourd'hui, l'Observatoire s'améliore régulièrement aussi bien en termes d'ergonomie et d'outils d'aide pour les collectivités locales qu'en termes de données disponibles.

Res'Eau Avez-vous d'autres partenaires sur le projet de l'Observatoire ?

E. C. Pour les services d'assainissement, nous avons la chance de travailler avec le Satese (Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration) du conseil général du Maine-et-Loire. Il fait le suivi des stations, valide des données sur leur fonctionnement et nous les transmet, ce qui nous permet d'alimenter la partie assainissement de notre base de données et par extension, celle de l'Observatoire.

• Contact : evelyne.chenebaud@maine-et-loire.gouv.fr

La population du département du Maine-et-Loire a accès aux données 2011 :

- services d'eau potable, 93 %
- services d'assainissement collectif, 61 %
- assainissement non collectif, 54 %.

Parole à



Guillaume Cesbron - Responsable qualité, sécurité, environnement
Direction eau - assainissement -
Angers Loire Métropole

« La Communauté d'agglomération Angers Loire Métropole regroupe 33 communes avec Angers comme ville centre. Les services publics d'eau et d'assainissement sont en mode de gestion mixte, parfois en régie, parfois en délégation de service public ou en contrat d'exploitation. Nous disposons de différentes catégories d'indicateurs pour évaluer la performance de nos services : les indicateurs internes de gestion et d'activité, ceux liés à la démarche qualité ISO 9001/2008, et les indicateurs réglementaires. Ces derniers nous permettent d'alimenter l'Observatoire national des services publics d'eau et d'assainissement depuis quelques années. Cet Observatoire est un outil essentiel pour obtenir une vision globale des services publics d'eau et d'assainissement en France et pouvoir disposer d'une vision objective de la performance de nos services. En parallèle de notre participation à l'Observatoire, nous sommes impliqués avec 45 autres collectivités dans une étude menée par la FNCCR (fédération nationale des collectivités concédantes et en régie). Cette analyse comparative a pour objectif de collecter, contrôler et analyser des données permettant des comparaisons significatives entre services de collectivités différentes. Ainsi ces performances sont analysées en fonction du contexte. Ce panel d'indicateurs pourrait venir compléter les indicateurs réglementaires qui servent à alimenter l'Observatoire. »

• **Contact :** Guillaume.Cesbron@angersloiremetropole.fr

Quoi de neuf ?

Une plaquette pour mieux comprendre Sandre



Le site Sandre, portail national d'accès aux référentiels sur l'eau et les milieux aquatiques, vient de mettre en ligne sa plaquette de présentation. Ce document de quatre pages rappelle de façon claire et précise les objectifs du site et présente ses nouvelles fonctionnalités (test de la conformité au

Sandre, possibilité d'intervenir dans l'amélioration des référentiels...). On y retrouve notamment les grandes thématiques du site que sont les données de référence et le langage commun des données sur l'eau. A lire également, quelques chiffres clés qui informent de la richesse du site : plus de 50 dictionnaires de données, plus de 47 000 éléments codifiés par le Sandre...

• **Contact :** laurent.coudercy@onema.fr

Rendez-vous avec les projets du SIE

Programme de valorisation

- Les dépenses de réhabilitation des sites et sols pollués en 2010 (production SOEs) :
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article=955>
- Impact des procédures de mise en concurrence dites « loi Sapin » sur les services d'eau et d'assainissement en 2008 (collaboration Onema/AgroParisTech) :
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article=949>
- Mise en œuvre de la DCE : position de la France en Europe en 2009 (production SOEs) :
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article=954>
- Surveillance : qualité du milieu marin littoral en 2009 (production Ifremer) :
<http://www.eaufrance.fr/spip.php?article=938>

La directive Inspire s'applique au SIE

Transposée en droit français en 2010, la directive a pour objectif de faciliter en Europe la diffusion des données environnementales géographiques et leur homogénéité au niveau national et européen. Pour cela, elle fixe des règles organisationnelles et techniques pour établir une infrastructure européenne d'informations géographiques à partir de l'existant de chaque État-membre avec une échéance finale en 2020. Zonages réglementaires, ouvrages, stations de prélèvements... quelles sont les données du SIE qui doivent être rendues compatibles avec Inspire ? Une première étape a consisté à faire un état des lieux des données concernées, exercice fait dans le cadre du Groupe national d'information géographique sur l'eau et du secrétariat du Sandre et qui sera validée fin 2013. Il restera ensuite 7 ans pour mettre en conformité les dictionnaires et les scénarii d'échanges Sandre à Inspire, puis compléter nos données, et faire évoluer nos applications SIE. Les acteurs du SIE, dont le Sandre, répondent déjà à une part importante des obligations d'Inspire (catalogues, flux cartographiques...).

• **Contact :** laurent.coudercy@onema.fr



C. Piquier - Onema

La vie du réseau

Christian Jourdan rejoint la direction de l'eau et de la biodiversité au MEDDE en tant que chargé de mission SNDE/SIE.

LETTRÉ SIE N°6 - JUIN 2013

Directrice de la publication : Elisabeth Dupont-Kerlan (Onema).

Responsable de la rédaction : Christian Jourdan (Onema), coordonnateur du SIE.

Rédactrice en chef : Céline Piquier (Onema).

Rédaction : Céline Piquier, Stéphanie Michel (Onema)

Comité de rédaction : René Lalement (Onema), Christian Jourdan (Onema), Céline Piquier (Onema), Jeanne Defoi (Office de l'eau de la Martinique), Dominique Frechin (agence de l'eau Rhin-Meuse), Paule Operial (agence de l'eau Loire-Bretagne), Martine Gäeckler (agence de l'eau Adour-Garonne).

Conception et mise en page : Partenaires d'Avenir.

Imprimeur : IME

